

Le BICE et ses membres réunis pour un séminaire sur la justice juvénile

Date : 19 décembre 2016



L'objectif de ce séminaire régional :

- le développement de la **justice restauratrice**,
- l'amélioration de la prise en charge des enfants en conflit avec la loi (ECL),
- leur réinsertion.

En Afrique, la majorité des enfants qui sont suspectés ou qui ont commis une infraction sont placés en détention, sans contact avec leur famille. Généralement, ce sont des organisations non gouvernementales (ONG) qui assurent la prise en charge psychosociale et la réinsertion de ces enfants.

Pour poursuivre le développement de la justice restauratrice, le BICE a réuni ses partenaires africains autour de deux questions primordiales en Afrique francophone :

- la médiation, qu'elle soit pénale ou familiale,
- les ressources qui favorisent la **réinsertion des enfants**, à savoir les leaders communautaires, la famille et la communauté.

Un séminaire régional pour favoriser le partage d'expérience

Ainsi, grâce à l'appui financier de l'[Organisation Internationale de la Francophonie](#) (OIF), le BICE a organisé un séminaire régional sur la [justice juvénile](#) avec pour thème : **Médiations - pour une justice restauratrice et la réinsertion des enfants en conflit avec la loi**, les 27 et 28 septembre 2016 au Centre Episcopal de Cotonou.

Le BICE s'est appuyé sur ses six partenaires spécialistes des questions de justice juvénile pour apporter leur expérience de médiation. D'autres experts africains ont aussi été les facilitateurs de ce séminaire :

- Madame Patricia Myriam ISIMAT-MIRIN, conseillère spéciale du Médiateur de la République de Côte d'Ivoire
- Docteur Rita-Félicité SODJIEDO HOUNTON, présidente de l'Association Béninoise d'Assistance à l'Enfant et à la Famille (ABAEF), experte juriste, spécialiste des droits de l'homme, des droits de l'enfant et de la femme
- Maître Alexandrine BEDIE SAIZONOU, présidente de l'Association des Femmes Avocates du Bénin

Deux leaders communautaires :

- Sa Majesté KPONAN KPODJRO président de l'Association Nationale pour la Défense et le Renouveau du Culte Traditionnel au Bénin (ANDRCT)
- Monsieur Sekou TOUNKARA, membre du Bureau du Réseau des Communicateurs Traditionnels pour le Développement au Mali (RECOTRADE)

Ce séminaire a réuni cinquante professionnels venus du Bénin, mais aussi les [membres du réseau Bice](#) de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la République centrafricaine, de la République Démocratique du Congo (Kinshasa et Sud Kivu) et du Togo.

Parmi les participants, on recense des représentants d'ONG de protection de l'enfance ou d'ONG de **défense des droits de l'enfant**, des acteurs de la justice - magistrats, avocats, policiers et gendarmes – et des représentants communautaires et d'institutions publiques et des médiateurs de la République de Côte d'Ivoire et de celui du Bénin.

Plusieurs journalistes ont par ailleurs couvert l'ouverture du séminaire. Le BICE a réalisé une [synthèse de ce séminaire](#) qui a été diffusée auprès de ses partenaires.

Les actions autour du séminaire régional

Deux rencontres de terrain ont été organisées avec l'aide de l'association membre [Enfants solidaires d'Afrique et du Monde](#) (ESAM) au Centre étatique de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (CSEA) à Agblangandan et au Foyer des Salésiens Don Bosco de Porto Novo.

Elles ont contribué à renforcer la cohésion du groupe des six partenaires du Bice, et ce par un échange de pratiques concret.

Après la rencontre régionale, [23 recommandations](#) ont été formulées et adoptées par les douze partenaires associatifs ou institutionnels du Bice, venant de 6 pays africains francophones.

Enfin, pour valoriser la rencontre et **diffuser les conclusions et recommandations du séminaire**, des restitutions ont été réalisées par les 6 partenaires auprès de plus de 125 personnes au Mali (Bamako, Segou, Sikasso et Mopti), en Côte d'Ivoire (Abidjan), au Bénin (Cotonou), en RDC (Bukavu, Kinshasa) et au Togo (Lomé), entre le 12 et le 31 octobre 2016.

Des représentants étatiques ont participé à ces restitutions (Divisions provinciales, juges des enfants), ainsi que des ONG nationales.